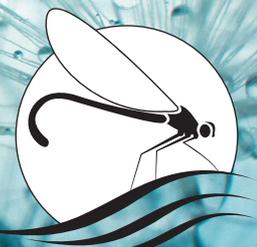


LA LETTRE DE L'EAU

La Lettre des Missions de protection des eaux souterraines et superficielles - Secteur du Bassin de la Souffel



MISSION EAU
zones pilotes

SOMMAIRE

p.1

Semaine des alternatives aux pesticides

p.2

Jardinage naturel : conseils de saison par Eric Charton

p.3

Les herbes folles, pourquoi les appeler « mauvaises » ?

p.4

Du côté des agriculteurs : la protection intégrée

CONTACT :

Laurent MERGNAC

laurent.mergnac@sdea.fr
Mission Eau - Bassin de la Souffel
Tél. 03 88 19 29 16



www.mission-eau-alsace.org

Rejoignez-nous sur Facebook "Mission Eau Zones Pilotes" pour suivre nos actualités !

EDIT'EAU



Pour la neuvième année consécutive, les Missions eau alsaciennes ont organisé la Semaine des alternatives aux pesticides. Cette manifestation a rassemblé un nombre important de participants auxquels s'ajoutent des milliers d'autres personnes touchées via les médias. Cette semaine est une véritable vitrine des actions possibles pour réduire et stopper l'utilisation de produits phytosanitaires dans nos jardins et s'inscrit parfaitement dans le contexte actuel.

En effet, plusieurs pesticides sont de plus en plus rencontrés dans les cours d'eau et les nappes phréatiques et certains seraient responsables de dégâts considérables sur les abeilles. Les molécules incriminées, pour lesquelles des décisions politiques sont attendues, sont au centre d'enjeux aussi bien économiques qu'environnementaux.

Il faut agir sans attendre, nous le pouvons tous !

Pierre LUTTMANN,
Président de la Mission Eau
Vice-Président du SDEA

SEMAINE DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES EN ALSACE

BILAN

7902

BILAN RÉGIONAL

2016 : une année record !

Cette année encore et pour sa neuvième édition, la Semaine des alternatives aux pesticides a rencontré un réel succès. Près de **8 000 personnes** sont venues assister à l'une des manifestations proposées sur l'ensemble du territoire alsacien.



L'édition 2016, c'est : **90 manifestations, 75 partenaires techniques associés, plus de 50 intervenants, 30 000 brochures du programme distribuées, 2000 affiches**, sans oublier les nombreux relais médiatiques (radio, télé, presse, réseaux sociaux) et les plus de **130 articles de journaux** parus.

Malgré une météo pas toujours clémente pour les participants ou les organisateurs, ces 10 jours furent l'occasion de sensibiliser un large public sur le thème des pesticides et de la protection des ressources en eau.

LA SEMAINE DANS LE KOCHERSBERG

De nombreuses manifestations ont été organisées pour cette édition dans le Kochersberg. Journée festive, conférences, spectacles pour enfants, ateliers sur le jardinage naturel... ont rencontré un franc succès !

Petit retour en images.



Un grand merci à toutes les personnes qui ont permis la réussite de ces événements malgré le froid, la pluie ou la neige !

Rendez-vous en 2017 pour la dixième édition !

JARDINAGE NATUREL : CONSEILS DE SAISON PAR ERIC CHARTON

DES EXTRAITS QUI EN DISENT LONG !



La mélisse



SUREAU : Action « répulsive » taupe, campagnol et mulot

Extrait fermenté : 1kg de plante fraîche dans 10 litres d'eau / macération de 3 à 4 jours / arrosage pur sur les espaces à protéger.

SAUGE ou MÉLISSE : Action « insectifuge et insecticide »

Infusion : 100g de plante fraîche dans 1 litre d'eau / pas de conservation / pulvérisation pur.

CONSOUDE et ORTIE : Action « stimulante »

Extrait fermenté : 1kg de plante fraîche dans 10 litres d'eau / macération pendant plusieurs jours: brassage 2 à 3 fois par jour, utilisation lorsqu'il y a absence de mousse jaunâtre / conservation 3 mois dans bidon à l'abri de la lumière et au frais / pulvérisation à dilution de 5% ou arrosage à dilution de 20%.

LAVANDE : Action « insectifuge et insecticide »

Infusion : 100g de plante fraîche dans 1 litre d'eau / pulvérisation pur.



Sauge et sureau

Le jardinier doit s'engager dans une gestion naturelle de son jardin tout en gardant son style ! Une telle gestion engendre des pratiques d'aménagement et d'entretien qui sont empruntées à la permaculture ; elles priorisent le maintien de milieux vivants. Créer un tel « écosystème-jardin », c'est utiliser entre autres des techniques alternatives aux engrais de synthèse et surtout aux pesticides.

■ QUATRE PRÉREQUIS DE JARDINAGE AVANT DE SORTIR SON PULVÉRISATEUR

1. La biodiversité

Plus la biodiversité est favorisée dans le jardin, moins les invasions de prédateurs sont à craindre. **Le jardinier doit veiller à préserver ou créer des habitats différents** : des paillis de différents biodéchets (feuilles mortes, tontes séchées...), des haies diversifiées, des espaces « secs » (tas de pierres, murs...), des espaces « humides », des tas de bois rangés ou en vrac, des refuges ou des nichoirs...

2. Des plantes adaptées

Plus les plantes sont « à l'aise » dans leur milieu de vie, **plus elles croissent et se développent en harmonie et sans accident**. Elles sont moins malades ou souffrent moins d'attaques de prédateurs. Le jardinier doit s'intéresser aux besoins de ses plantes à travers plusieurs facteurs écologiques comme la texture, la structure ou l'acidité du sol, la température, la luminosité ou la pluviométrie.

3. Nourrir le sol

Les plantes doivent avoir le choix de « leur nourriture » et cette dernière doit être à volonté. Pour favoriser l'activité des micro et macro-organismes du sol (qui vont mettre à disposition des nutriments directement assimilables), **le jardinier privilégie le compostage et mieux encore le paillage et les paillis de ses biodéchets**.

Un excès d'engrais, qu'il soit organique ou

de synthèse, rend les plantes sensibles aux pucerons et au blanc (oïdium).

4. Les associations

Les plantes ont des influences les unes sur les autres (facteurs biotiques). **La pratique du potager gastronomique favorise les associations bénéfiques des plantes potagères** (voir Lettre de l'eau 24).

D'autres mariages existent comme celui de « protection ». Certaines plantes émettent de fortes odeurs pour « troubler » voire faire fuir les insectes en quête de nourriture : comme les plantes aromatiques (thym, sauge, origan...) ou certaines plantes sauvages (achillée, tanaisie...). D'autres comme les **oeillets d'Inde protègent des nématodes**. Certaines plantes attirent les prédateurs pour devenir **des gardes manger pour nos auxiliaires** qui sont ainsi sédentarisés (pour attirer les pucerons : sureau, capucine, ortie ou bouillon blanc).

« **Le mariage de pollinisation** » permet aux fleurs sauvages (mêlées ou à proximité des légumes) d'attirer les insectes pollinisateurs, et de favoriser ainsi leur pollinisation puis leur fructification.

■ L'UTILISATION DES EXTRAITS DE PLANTES

Quelles que soient les techniques, **l'eau de pluie est préférée à l'eau du robinet** (à laisser reposer 24h pour évaporer le chlore éventuel). La température de l'eau doit être supérieure à 15°C (préparation ou pulvérisation). La quantité de **plantes fraîches par litre d'eau est de 100g** (1kg pour 10 litres). **Elle est de 30g pour les plantes sèches**.

Les macérations non-fermentées : faire macérer les plantes 24 heures, filtrer, puis pulvériser sans dilution.

Les infusions : mettre les plantes dans une casserole déposée sur le feu et chauffer jusqu'aux premiers frémissements, laisser refroidir, filtrer puis pulvériser sans dilution.

Les décoctions : faire macérer les plantes 24h, puis chauffer 20 minutes (petits bouillons). Laisser refroidir, filtrer puis pulvériser sans dilution (en général).

Les extraits fermentés : déposer les plantes dans un récipient, laisser macérer plusieurs jours jusqu'à l'arrêt de la fermentation en remuant tous les jours, puis pulvériser avec dilution.

Le saviez-vous ?

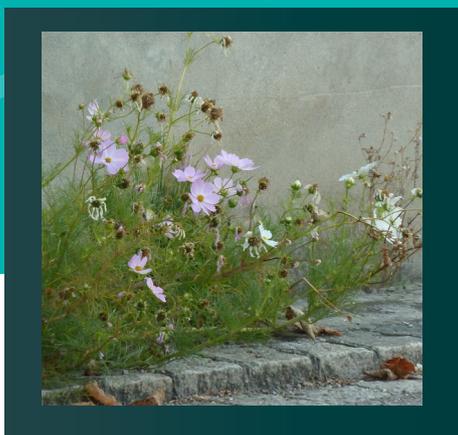
Engrais fait maison

Pour fertiliser, le jardinier peut faire un lait de cendre en mélangeant de la cendre de bois bien blanche dans un arrosoir de 8 à 10 litres. En le complétant d'un petit pipi, il crée un engrais liquide efficace, pas cher et qui soulage !

LES HERBES FOLLES

POURQUOI LES APPELER MAUVAISES ?

L'acceptation des herbes folles est une des difficultés majeures rencontrées par les communes engagées dans une démarche Zéro Pesticide. Pourtant il est indispensable de changer son regard sur ces herbes, injustement jugées « mauvaises ». Les propos de cet article sont extraits du livret « j'aime pas les mauvaises herbes » du CPIE Brenne-Berry... très instructif !



NOS VOISINS ALLEMANDS

De l'autre côté du Rhin, la perception des herbes folles n'est pas la même. La verdure est admise, et il n'y a probablement que les touristes qui la voient ...



« Herbes folles », « végétations spontanées », « adventices » sont autant de synonymes utilisés pour sensibiliser et faire accepter ces plantes qui poussent sur les espaces communaux ou dans nos jardins. Ne pas utiliser le terme « mauvaises herbes » permet d'amener à l'acceptation de leur présence ...

■ LES ORIGINES DE L'EXPRESSION

Les « mauvaises herbes » étaient des plantes appréciées autrefois. Appelées « herbes au mal » ou « malherbes », elles étaient reconnues pour leurs propriétés médicinales. Au fil du temps, les « malherbes » sont devenues « mauvaises herbes », et ainsi l'ennemi n°1 à combattre dans nos villes et jardins.

■ LES RAISONS DE LEUR DETESTATION

Les mauvaises herbes attirent les « bêtes »

Les mauvaises herbes sont en effet des refuges pour de nombreuses espèces d'insectes ou de papillons ; la plupart étant inoffensifs pour l'homme...

L'ortie, par exemple, permet d'accueillir 6 espèces de papillons. Les pucerons, les scarabées et autres se nourrissent de cette plante.

Cela contribue à la lutte biologique car ces « petites bêtes » attireront les coccinelles et mésanges dans vos jardins !

Les mauvaises herbes, ça pique

Les plantes sont des proies faciles pour les animaux et les hommes, mais elles ne disposent pas d'un système leur permettant de fuir ...

Elles disposent donc de modes de défense leur permettant de survivre :

- **Les épines** : sur les ronces ou rosiers, cela dissuade les herbivores de se nourrir des feuilles
- **Les poils urticants** : sur l'ortie par exemple, cela permet de libérer de l'acide (brûlant le prédateur)
- **Les crochets** : comme la bardane, permettant ainsi de se disséminer et coloniser facilement un milieu.

■ LES AVANTAGES DE LEUR PRÉSENCE

La présence d'herbes folles peut avoir des avantages, 2 en particulier :

Au pied du mur : les herbes folles permettent d'absorber l'humidité. L'iris se comporte même comme une pompe à eau.

Les pentes : les plantes présentent sur les pentes permettent de retenir l'eau de pluie et le ruissellement de la terre/sable.

Acceptons les donc un minimum !

Rencontre avec une mauvaise herbe

CPIE Brenne Berry : Est-ce que vous vous reconnaissez dans l'expression « mauvaise herbe » ?

Pissenlit : A vrai dire pas vraiment ... Je ne me sens pas mauvaise. Je suis une plante plutôt utile et jolie. Je trouve même que ma couleur jaune égaye les rues tristes. D'ailleurs, quand je suis dans un champ ou au bord d'un fossé on ne vient pas m'embêter. C'est tout l'inverse : on me cueille pour me faire en salade !

Pourquoi une telle différence entre ville et campagne ?

A la campagne, la nature est beaucoup plus présente et on fait moins attention à nous. En ville ou en centre bourg, c'est différent ... C'est triste, surtout si vous voyiez le regard que les enfants font quand ils m'aperçoivent au pied d'un mur ou sur un trottoir, c'est magique. C'est ce qui me pousse à rester là malgré tout ce que je subis.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur ce que vous subissez ?

Moi, et toutes celles qu'on appelle aussi mauvaises herbes, nous sommes détestées, insultées, piétinées. On nous arrache, on nous brûle ou on nous tue aux herbicides. Et le plus ironique c'est que pour tout ça, les agents perdent un temps fou et nous on revient toujours ...

Existe-t-il des solutions pour cohabiter ?

De toute façon, avec les nouvelles réglementations, il va bien falloir qu'on en trouve des solutions. On peut comprendre qu'on ne veuille pas de nous partout mais il y a des endroits en ville où l'on ne gêne pas vraiment. Je pense notamment aux pieds des arbres ou dans des zones où il n'y a pas beaucoup de passage. Nous cohabitons aussi très bien avec nos cousines ornementales, aux pieds des murs par exemple.



DU CÔTÉ DES AGRICULTEURS

LA PROTECTION INTRÉGRÉE

Depuis 2008, 45 agriculteurs volontaires, exploitants sur le bassin versant de la Souffel, se sont engagés dans une mesure agroenvironnementale (MAE) dans un objectif de préservation de la qualité de l'eau. La protection intégrée est une réponse technique à cet objectif.



MESURE AGROENVIRONNEMENTALE TERRITORIALISÉE

Les mesures agroenvironnementales territorialisées permettent de répondre de façon adaptée à des menaces localisées ou de préserver des ressources remarquables, sur des zones prioritaires définies au titre de la directive cadre sur l'eau.

Une mesure agroenvironnementale est définie comme la combinaison d'un ensemble d'obligations et d'une rémunération. Elle vise à favoriser la mise en oeuvre de pratiques agricoles favorables à l'environnement par un exploitant agricole volontaire. En contrepartie, une rémunération annuelle est versée à l'exploitant, laquelle correspond aux coûts supplémentaires, aux manques à gagner et aux coûts induits liés à la mise en oeuvre des pratiques agroenvironnementales.

Sur le bassin de la Souffel, la MAET « réduction des herbicides » a été mise en oeuvre avec pour objectif de faire réduire progressivement les quantités d'herbicides utilisées par les agriculteurs.

■ POURQUOI LES MAET ?

Les herbicides sont particulièrement ciblés car **certaines molécules présentes dans les désherbants sont directement retrouvées dans les souterraines ou les cours d'eau.**

Dans le cadre de la campagne MAET, des **molécules à risque pour les milieux aquatiques** (S-Métolachlore, Glyphosate, Chlortoluron, Pendimétaline, Isoproturon) ont été **substituées par d'autres molécules moins néfastes.**

Pour faciliter la diminution des herbicides sans altérer les résultats techniques de l'exploitation, il est nécessaire de mettre en place une **stratégie de protection des cultures.** Elle est constituée par un ensemble cohérent de **solutions agronomiques à l'échelle de la rotation et de l'itinéraire technique** : c'est la **protection intégrée.**

■ LIMITER LES HERBICIDES

Certains agriculteurs ont fait le choix d'employer des techniques alternatives de désherbage :

- le **désherbage mixte** : désherbage mécanique et chimique au semis et pour la gestion des vivaces.

- le **désherbage « tout » mécanique** : des passages de houe rotative ou de bineuse dans le maïs, les betteraves ou le tournesol et des passages de herse étrille dans les céréales.



Par ailleurs, le choix de « l'impasse » de traitement herbicides sur céréales a pu être réalisé. Les cultures d'hiver (blé, orge, colza) permettent de diversifier les cultures présentes dans la rotation et de casser le **cycle des mauvaises herbes.**

■ EVALUATION DES MAET

Pour évaluer l'efficacité des MAET, l'agriculteur calcule son IFT : **Indice de Fréquence de Traitement.** Il s'agit du rapport entre la dose de produit utilisé et la dose homologuée (dose réglementaire par culture et par stade végétatif).

Durant ces 9 dernières années, il a été constaté une baisse plus importante des IFT sur les céréales et le colza que sur le maïs ou la betterave sucrière. La pression des adventices joue un rôle sur la difficulté à réduire les traitements sur les cultures d'été.

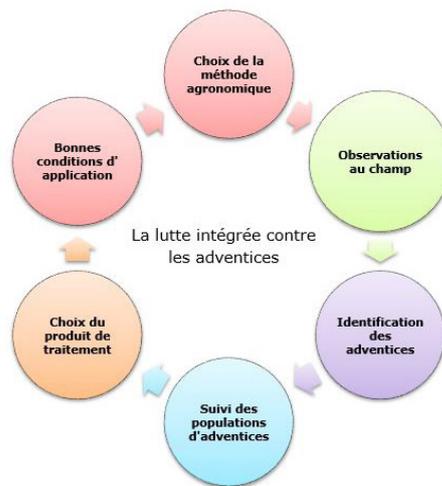
Une dizaine de contrat MAET courent encore jusqu'en 2017. Un accompagnement spécifique leur est proposé pour établir un programme de désherbage adapté.

Zoom...

Bilan sur le bassin versant de la Souffel

Année d'engagement	Nombre d'exploitations	Surfaces en ha
2009	13	435,6
2010	12	388,1
2011	9	185,6
2012	11	339,5

Au total, 45 agriculteurs se sont engagés sur plus de 1300 ha, soit en moyenne 30 ha par exploitation.



LA LETTRE DE L'EAU

n°10 Juillet 2016

Édition trimestrielle diffusée par les 6 Missions des syndicats d'eau sur les zones pilotes

CONTACT :
Laurent MERGNAC
Mission Eau SDEA

laurent.mergnac@sdea.fr / Tél. 03 88 19 29 16
Secteur Bassin de la Souffel

www.mission-eau-alsace.org

Rejoignez-nous sur Facebook "Mission Eau Zones Pilotes" pour suivre nos actualités !



Mission Eau du SDEA - Secteur Souffel

Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Rome, 67013 STRASBOURG Cedex

Directeur de la publication : Franck Hufschmitt

Conception - rédaction : Mission eau, Chambre

d'agriculture, Eric Charton

Photos - Illustrations : Eric Charton, Missions eau,

Chambre d'agriculture, affiche SAP : conception

Polographe.com et A. gessat, photo C. Creutz

Impression : OTT Imprimeur Tirage : 10100

N° ISSN : 2273-6573



MISSION EAU
zones pilotes